



PROJET ÉDUCATIF

ET

PLAN DE MISE EN OEUVRE

2023-2024

Centre
de services scolaire
du Lac-Saint-Jean

Québec 

Pavillon Wilbrod-Dufour, ALMA

Table des matières

Section A	1
1. Les corrélats des écoles efficaces	1
2. L'école et son milieu	2
2.1. Description de l'école	2
2.2. Organisation scolaire.....	4
2.3. Collaboration de l'école et de la famille.....	11
2.4. Collaboration de l'école et de la communauté	14
3. L'école	15
3.1. Caractéristiques liées à la réussite	15
3.2. Développement durable	16
3.3. Climat scolaire et règles de vie	16
3.4. Structures collaboratives	22
3.5. Vie scolaire et comités	22
3.6. Santé et bien-être	24
3.7. Intégration des technologies de l'information et de la communication.....	25
3.8. Services complémentaires	25
4. La classe	26
4.1. Climat et gestion de classe	26

4.2.	Pratiques pédagogiques	27
4.2.1.	Agir tôt	27
4.2.2.	Lecture	28
4.2.3.	Écriture	29
4.2.4.	Mathématiques	30
4.3.	Soutien aux élèves à risque et EHDAA	31
4.4.	Devoirs leçons	31
5.	Les élèves.....	32
5.1.	Compétences en français et en mathématique	32
5.2.	Transitions et approche orientante	34
5.3.	Motivation et aspirations scolaires	35
5.4.	Profil de sortie de l'élève	36
6.	Le personnel.....	37
6.1.	Insertion professionnelle	37
6.2.	Développement professionnel	37
6.3.	Mobilisation et engagement	38

Section

B.....	38
---------------	-----------

1. Analyse de la situation.....	38
----------------------------------------	-----------

1.1 Forces	39
1.2 Zones de vulnérabilités	40
1.3 Facteurs explicatifs	40
2. Priorités stratégiques.....	41
2.1 Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles	41
Annexe 1 : Tableau détaillé des 3 étages.....	43
Annexe 2 : Résumé du plan de lutte.....	44

Notre Vision:

Une école qui laisse sa griffe



Notre but : Transmettre le goût d'apprendre et de s'améliorer afin que chaque personne trouve son rôle dans la société.

Valeurs partagées par tous les gens travaillant avec les élèves du PWD:

1- Respect :

Comportements observables chez tous les gens travaillant avec les élèves du PWD :

- 👤 Langage respectueux
- 👤 Respect de la différence

2- Rigueur :

Comportements observables chez tous les gens travaillant avec les élèves du PWD:

- 👤 Avoir le souci du travail bien fait
- 👤 La ponctualité/assiduité

3- Engagement :

Comportements observables chez tous les gens travaillant avec les élèves du PWD:

- 👤 Avoir une attitude positive

Section A

1. Les corrélats des écoles efficaces

Les corrélats des écoles efficaces sont au cœur de nos décisions en ce qui concerne nos orientations, le choix de nos objectifs et des moyens qui permettent d'améliorer les sphères de la vie scolaire.

- Climat scolaire accueillant, sécuritaire et bienveillant;
- Leadership efficace de la direction;
- Engagement parental soutenu;
- Régulation;
- Attentes élevées de dépassement;
- Priorité à l'enseignement et aux apprentissages.

Aux deux ans, nous analysons à l'aide du SEVEC le climat scolaire. Les données recueillies nous permettent de mieux comprendre notre milieu et d'intervenir adéquatement selon les problématiques soulevées pour offrir un milieu de vie ouvert, accueillant, sécuritaire et bienveillant qui favorise l'écoute, la communication et l'inclusion.

Les différents comités où siègent des membres du personnel enseignant et non enseignant permettent l'exercice d'un leadership dans une approche participative et mobilisatrice pour faire progresser l'école à tous les niveaux.

Les parents sont impliqués dans le parcours scolaire de leur enfant. Et l'école leur donne la place qui leur revient en suscitant et en valorisant l'engagement parental entre autres, par des liens de communication étroits et réguliers entre les tuteurs, les conseillers, les enseignants disciplinaires et le parent. Les parents sont concernés par les choix de leur enfant. Ils sont partie prenante des décisions scolaires concernant leur jeune.

Les valeurs soutenues par l'équipe-école démontrent une priorité accordée à des attentes élevées de dépassement de soi. Le respect, la rigueur et l'engagement sont les trois valeurs guidant les actions quotidiennes du personnel. Par ailleurs, l'équipe-école, de par ses comportements, veut transmettre aux élèves ces mêmes valeurs.

2. L'école et son milieu

2.1 Description de l'école

Construit en 1972, le Pavillon Wilbrod-Dufour est la plus grande école en superficie (32,975 m²) du Centre de services scolaire Lac-Saint-Jean. C'est également elle qui accueille le plus grand nombre d'élèves au nombre de 1153 en 2022-2023.

Annexé au Centre sportif Mario Tremblay et à la Salle Michel Côté, le pavillon Wilbrod-Dufour est, sans contredit, l'école du Centre de services scolaire Lac-Saint-Jean offrant la plus grande variété de plateaux permettant d'actualiser le plein potentiel de tous les élèves qui la fréquentent.

En raison de cette proximité, le Pavillon Wilbrod-Dufour s'est naturellement démarqué des autres écoles secondaires par une vocation sportive. D'ailleurs, un protocole entre la ville d'Alma et le centre de services scolaire régit le partage des lieux et des services. Grâce à une offre élargie aux infrastructures de ville d'Alma, le Pavillon Wilbrod-Dufour a pu se tailler une place de choix et devenir la seule école du territoire Lac-Saint-Jean à être accréditée en :

Sport-études :

- Baseball
- Hockey Pee-Wee AAA
- Hockey Bantam AAA
- Judo
- Soccer
- Natation
- Cardio boxe olympique
- Volleyball féminin

Art-études :

- Danse classique
- Danse hip-hop.

L'école offre une formation académique de la 1^{re} à la 5^e secondaire pour tous les élèves à travers trois parcours que les élèves choisissent selon leurs intérêts dès la 6^e année.

- Le parcours à options avec un enseignement traditionnel;
- Le parcours IP@C avec un enseignement soutenu par des outils informatiques;
- Le parcours en sport individualisé incluant les sports-études, les arts-études et les concentrations sportives, avec un modèle pédagogique individualisé soutenu par du matériel didactique par module.

Voici un tableau synthèse des projets pédagogiques spécifiques et des options offertes pour chacun des 3 parcours

Parcours options	à	Parcours IP@C	Parcours sport individualisé	
			SPORTS-ÉTUDES ET ARTS-ÉTUDES	CONCENTRATIONS SPORTIVES
OPTIONS OFFERTES		OPTIONS OFFERTES		
PLEIN AIR		PLEIN AIR	HOCKEY PEE-WEE AAA	FOOTBALL
MULTISPORT		MULTISPORT	HOCKEY BANTAM AAA	CHEERLEADING
HOCKEY		HOCKEY	JUDO	HOCKEY M18 RSEQ
VOLLEYBALL élite féminin		VOLLEYBALL élite féminin	SOCCER	HOCKEY M15 RSEQ
MUSIQUE STUDIO		MUSIQUE STUDIO	NATATION	HOCKEY M13 RSEQ
ARTS PLASTIQUES		ARTS PLASTIQUES	BASEBALL	HOCKEY LYNX DIVISION 3
CONVERSATION ANGLAISE		CONVERSATION ANGLAISE	BOXE OLYMPIQUE	ÉQUITATION
ENTREPRENARIAT		ENTREPRENARIAT	DANSE classique et hip-hop	
EXPLORATION DE LA F.P.		EXPLORATION DE LA F.P.	VOLLEYBALL féminin	
CHIMIE		CHIMIE	CHIMIE	CHIMIE
PHYSIQUE		PHYSIQUE	PHYSIQUE	PHYSIQUE

Au Centre de services scolaire Lac-Saint-Jean, le Pavillon Wilbrod-Dufour est l'école désignée pour accueillir la clientèle de plus de 15 ans inscrite à la formation axée sur l'emploi: formation à un métier semi-spécialisé (FMS) et formation préparatoire au travail (FPT/CFER).

Les locaux sont répartis sur trois étages. Un ascenseur facilite les déplacements sur ces étages pour les blessés et les personnes à mobilité réduite.

Au rez-de-chaussée, on retrouve principalement les plateaux sportifs et culturels au service de toute la clientèle scolaire ainsi que les locaux de la clientèle de la formation préparatoire au travail incluant l'école-usine CFER. Une grande cafétéria, une bibliothèque, une salle d'entraînement, une salle de jeux, un local de la vie étudiante et des centres sociaux pour les élèves complètent, entre autres, le rez-de-chaussée.

Les élèves de la première secondaire jusqu'à la cinquième secondaire du **Parcours à options** et **IP@C** se retrouvent principalement au premier étage. On retrouve également un local de pause pour les enseignants Le Proverbial, des laboratoires de sciences, une cuisine pouvant être utilisé par des groupes d'élèves et la classe d'accueil qui reçoit toute la clientèle scolaire.

Le deuxième étage accueille les élèves de la première à la cinquième secondaire en **Sport individualisé** ainsi que les élèves inscrits en **formation à un métier semi-spécialisé (FMS)** et depuis août 2023 **la clientèle des classes Sac Ados.**

On retrouve sur chaque étage un secrétariat de niveau, une direction adjointe, plusieurs locaux de classe, des bureaux de personnel non enseignant ainsi que des salles d'enseignants. Voir Annexe 1 pour la description complète des infrastructures sur les trois étages.

2.2 Organisation scolaire

Bassin d'alimentation

Le bassin d'alimentation du Pavillon Wilbrod-Dufour provient majoritairement des 7 écoles primaires du secteur centre, bassin qu'il partage avec l'École secondaire Camille-Lavoie. Le choix d'école des élèves se fait sur la base des intérêts liés aux projets particuliers et aux options offertes par les deux écoles.

Au Pavillon Wilbrod-Dufour la clientèle de 2022-2023 constituée de 1153 élèves se partage comme suit : **49,5%** sont inscrits en sport individualisé, **33,1%** au parcours à options, **11,1%** au parcours IP@C, **6%** des élèves sont dans un parcours de formation axé sur l'emploi et **0,3%** se scolarisent à la maison. Les garçons représentent **58,6%** de la clientèle.

Les différents parcours

Parce qu'elle est définie selon trois parcours de formation réguliers et un parcours de formation axé sur l'emploi, l'organisation scolaire est très complexe au PWD et une attention particulière y est apportée. Le processus de consultation s'amorce dès l'automne. Un comité est formé avec des enseignants de diverses disciplines de chacune des voies de formation, des membres des services complémentaires et de directions. Ce comité doit trouver des solutions pour permettre à chacun des parcours, à chacun des sports-études, à chacune des concentrations sportives et à chacune des options de se développer tout en respectant le régime pédagogique avec comme objectif commun la réussite éducative de tous les élèves.

Le Ministère de l'Éducation ayant des exigences précises lorsqu'il est temps d'obtenir et de conserver l'accréditation Sport-études, l'organisation scolaire doit en tenir compte. Des répercussions se font sentir au niveau de l'organisation du temps, de la grille-matières, de la formation des groupes et de la disponibilité versus les contraintes des différents plateaux.

Organisation du temps

En ce qui concerne l'organisation du temps, nous réservons aux jeunes en sport-études les plateaux d'éducation physique en après-midi puisque les trois heures d'entraînement doivent être consécutives, et ce, du lundi au vendredi. Les élèves des concentrations sportives ont, quant à eux, des périodes de sport réservées à la fin de l'avant-midi et en après-midi. Cette exigence a des répercussions sur le parcours à options et l'IP@C qui se voient attribuer les deux premières périodes pour planifier l'éducation physique.

Pour le parcours en sport individualisé, les périodes réservées à l'académique sont différentes. La journée compte 5 heures 30 minutes divisées en 6 périodes, dont deux de 45 minutes. Le parcours à options et l'IP@C ont quant à eux 5 périodes de 1 heure. Les élèves du sport individualisé d'inent moins longtemps, soit 50 minutes. Les cloches suivent évidemment ces horaires. Les deux heures supplémentaires accumulées en sport individualisé durant la semaine permettent de dégager du temps le vendredi après-midi pour les compétitions, l'entraînement et la récupération académique. De plus, le conseiller (tuteur) doit prévoir 15 minutes pour rencontrer ses élèves qui lui sont attribués tous les jours pour le suivi académique de ces derniers.

Grille-matières

La grille-matières est différente pour les jeunes du sport-études qui fonctionnent à 70% du temps prescrit par le régime pédagogique contrairement à ceux des concentrations sportives, du parcours à options et de l'IP@C qui sont au-delà de 80%. Tous ont à suivre le **programme de formation de l'école québécoise** puisqu'ils se dirigent vers le même diplôme.

Normes et modalités en sport-études

Considérant que les élèves inscrits en sport études disposent de 70% du temps pour acquérir leurs connaissances et développer leurs différentes compétences, et ce dans toutes les disciplines, les normes et modalités ont dû être révisées afin d'assurer la réussite et la diplomation pour tous les élèves. L'athlète qui choisit de faire partie d'un programme sport-études doit s'engager à manier son développement sportif et sa réussite scolaire.

Formation des groupes

En ce qui concerne la formation des groupes, le Ministère exige que les jeunes de sport-études se retrouvent dans des groupes fermés. Cette exigence exerce des contraintes sur la formation des groupes en sport individualisé, c'est-à-dire que les jeunes du sport-études sont généralement séparés de ceux des concentrations sportives.

Le nombre d'élèves inscrits dans chacun des parcours exerce aussi une pression sur la formation des groupes. Chaque année, une analyse rigoureuse permet de prendre des décisions sur la viabilité de chacun des trois parcours.

Les prochains tableaux présenteront la répartition des élèves selon les parcours, la provenance ainsi que la répartition de la clientèle EHDAA.

Répartition des élèves au PWD pour l'année 2022-2023

PARCOURS À OPTIONS (P.O), SPORT INDIVIDUALISÉ (S.I.) et IP@C																
NB TOTAL D'ÉLÈVES	CLIENTÈLE PWD			1RE SEC			2E SEC			3E SEC			4E SEC		5E SEC	
	1153			247			260			225			197		153	
	P.O.	S.I.	IP@C	P.O.	S.I.	IP@C	P.O.	S.I.	IP@C	P.O.	S.I.	IP@C	P.O.	S.I.	P.O.	S.I.
TOTAL	382	571	129	69	149	29	83	124	53	64	114	47	102	95	64	89
FILLES	147	272	30	29	59	5	25	67	14	28	55	11	41	46	24	45
GARÇONS	235	299	99	40	90	24	58	57	39	36	59	36	61	49	40	44

Scolarisé à la maison : 2

Parcours de formation axée sur l'emploi			
	Garçons	Filles	TOTAL
FMS	20	14	34
CFER/FPT	23	12	35
TOTAL	43	26	69

Élèves hors bassin en provenance des écoles secondaires du Centre de service scolaire Lac-Saint-Jean

Les jeunes en provenance des écoles de secteur nord et sud représentent **6,6%** de la clientèle. Ils choisissent un projet spécifique offert exclusivement au Pavillon Wilbrod-Dufour, font un choix d'école ou encore ils sont redirigés dans les parcours FPT/CFER ou FMS.

HORS BASSIN (Curé-Hébert et Jean-Gauthier) 2022-2023															
GRAND TOTAL : 77 élèves	PARCOURS		1RE SEC			2E SEC			3E SEC			4E SEC		5E SEC	
	17		39			12			4			5		0	
	FMS	CFER	RÉG.	S.I.	IP@C	RÉG.	S.I.	IP@C	RÉG.	S.I.	IP@C	RÉG.	S.I.	RÉG.	S.I.
	13	4	4	35	0	6	4	2	0	4	0	4	1	0	0

Élèves extraterritoriaux en provenance d'autres Centres de service scolaires

Les élèves en provenance des autres centres de services scolaires représentent **6,4%** de la clientèle. Ils choisissent le Pavillon Wilbrod-Dufour dans la majorité des cas pour y venir pratiquer sport-études offert à notre école.

HORS CSSLSJ 2022-2023 Côte-Nord (Baie-Comeau, Bégin, Sept-Îles, Chibougamau) Saguenay (Larouche, Chicoutimi, Jonquière), haut du Lac-Saint-Jean (Roberval, Saint-Félicien, Dolbeau, St-Jeanne-D'Arc)					
GRAND TOTAL	1RE SEC	2E SEC	3E SEC	4E SEC	5E SEC
74 élèves	15	18	14	14	13

Élèves des Premières Nations

Les élèves de Premières Nations représentent **2,3%** de la clientèle totale. Les élèves sont distribués comme suit : **52%** au parcours à options, **32%** au sport individualisé, **8%** au parcours IPAC et **8%** au FMS.

PROVENANCE PREMIÈRES NATIONS 2022-2023 (Opitciwan, Obedjiwan, Uashat, Mashteuiatsh, Roberval et Baie-Comeau)																
TOTAL :	Répartition dans les 3 voies			1RE SEC			2E SEC			3E SEC			4E SEC		5E SEC	
	RÉG.	S.I.	IP@C	11			4			4			3		1	
	RÉG.	S.I.	IP@C	RÉG.	S.I.	IP@C	RÉG.	S.I.	IP@C	RÉG.	S.I.	IP@C	RÉG.	S.I.	RÉG.	S.I.
25 élèves	13	8	2	7	3	1	1	2	1	3	1	0	1	2	1	0

FMS : 2

Clientèle EHDA

Les élèves identifiés par des codes de difficultés et qui requièrent plus de services représentent **20%** de la clientèle totale.

EHDAA, DA, RC et RA 2022-2023																
	TOTAL DES ÉLÈVES			1RE SEC			2E SEC			3E SEC			4E SEC		5E SEC	
TOTAL	235			87			53			40			39		16	
	RÉG.	S.I.	IP@C	RÉG.	S.I.	IP@C	RÉG.	S.I.	IP@C	RÉG.	S.I.	IP@C	RÉG.	S.I.	RÉG.	S.I.
EHDAA	11	6	6	3	3	0	2	1	3	1	0	3	5	1	0	1
DA	62	66	23	24	34	6	19	9	6	8	10	11	5	8	6	5
RC	2	5	1	1	4	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0

Assiduité

Les absences sont prises toutes les périodes en IP@C et au parcours à options. Elles sont consignées dans GPI et des feuilles de consignation sont imprimées et données au tuteur pour un suivi. En ce qui concerne le programme de sport individualisé, les absences sont prises à toutes les périodes et sont relevées lors de la période-conseil qui se tient tous les jours généralement de 13h15 à 13h30. Le conseiller s'informe de la raison des absences et demande une motivation.

Les parents reçoivent un appel à la première et à la quatrième période de la journée quand une absence est consignée. L'élève doit alors motiver son absence dès son retour sous peine d'une reprise de temps. L'absentéisme étant prédictif du décrochage scolaire, c'est une préoccupation très importante de l'équipe du Pavillon Wilbrod-Dufour.

Le tableau qui suit présente le portrait de l'absentéisme pour chacun des trois parcours par niveau scolaire ainsi qu'un portrait global de l'école.

Absentéisme année 2022 -2023 août à avril

Parcours à option	Moyenne de journées d'absence par élève	% des absences motivées	% des absences non motivées	Motifs les plus fréquents des absentes motivées
Secondaire 1	3,7	95%	5%	Parent : 37% Santé : 19%
Secondaire 2	3,6	91%	9%	Parent : 30% Santé : 31%
Secondaire 3	3,4	96%	4%	Parent : 31% Santé : 23% Activité-école : 22%
Secondaire 4	2,8	96%	4%	Parent : 41% Santé : 23% Activité-école : 10%
Secondaire 5	3,2	96%	4%	Parent : 46% Santé : 21% Activité-école : 12%
Total parcours à options	3,3	95%	5%	
Parcours IPAC	Moyenne de journées d'absence par élève	% des absences motivées	% des absences non motivées	Motifs les plus fréquents des absentes motivées
Secondaire 1	2,5	97%	3%	Parent : 27% Santé : 26%
Secondaire 2	2,7	95%	5%	Parent : 23% Santé : 29%
Secondaire 3	3,7	95%	5%	Parent : 37% Santé : 18% Activité-école : 18%
Total parcours IPAC	3	96%	4%	
Sport individualisé	Moyenne de journées d'absence par élève	% des absences motivées	% des absences non motivées	Motifs les plus fréquents des absentes motivées
Secondaire 1	2,9	85%	15%	Parent: 24% Santé : 21% Activité-école : 20%
Secondaire 2	3,1	96%	4%	Parent : 34% Santé : 17% Activité-école : 28%
Secondaire 3	2,5	95%	5%	Parent : 29% Santé : 18% Activité-école : 40%
Secondaire 4	3,2	89%	11%	Parent : 35% Santé : 15% Activité-école : 42%
Secondaire 5	3,2	98%	2%	Parent : 35% Santé : 15% Activité-école : 33%
Total parcours sport individualisé	3	93%	7%	Parent : 31% Santé : 17% Activité-école : 33%

Les données montrent que les absences sont en moyenne de 3,1 jours par année par élève. De toutes les absences comptabilité, 95% le sont pour un motif tandis que 5% sont non motivées. Parmi les motifs possibles, on retrouve :

- Absence COVID (confirmée par test)
- Absence civile
- Activité-école
- Classe ressource
- Parent
- Réseau
- Retard
- Retard motivé
- Retard non motivé
- Santé
- Service interne
- Suspension externe
- Suspension interne
- Symptômes du rhume/grippe/COVID sans test

Au parcours à options et au parcours IPAC, 50% du total d'absences motivées ont pour motif **parent** et **santé**. Des nuances s'observent au parcours sport individualisé. En plus des motifs parent et santé, s'ajoute celui **d'activité-école**. Il représente le tiers des absences motivées. Considérant que ce motif est représenté par des sorties sportives, des tournois ou autres activités en lien avec le sport-études ou la concentration sportive du jeune, cela nous indique que le tiers du taux d'absentéisme au parcours sport individualisé devient un levier motivationnel chez les élèves.

Certains élèves ne s'absentent jamais, avec ou sans motivation, d'autres le font constamment. Un petit groupe de jeunes est donc responsable d'une bonne partie de ces absences non motivées et même de celles motivées. Comme déjà mentionné, l'absentéisme étant prédictif du décrochage scolaire, c'est une préoccupation importante de l'équipe.

Il existe une procédure spéciale pour les élèves dont l'absentéisme est chronique. Les intervenants-conseils communiquent avec les parents et si cela ne suffit pas l'élève et le parent sont rencontrés par l'intervenant-conseil et la direction. Un professionnel de l'orientation et/ou psychosocial se joint à l'équipe pour établir un plan d'action. Selon la problématique, des actions sont mises en place tel que : exploration professionnelle, stage d'observation, soutien psychosocial, référence à des organismes extérieurs tels que le carrefour jeunesse emploi, etc.

2.3 Collaboration de l'école et de la famille

Le pavillon Wilbrod-Dufour dessert une population d'environ 30 000 habitants faisant partie de la MRC Lac-St-Jean-Est qui compte 53 439 personnes selon le ministère des Affaires municipales et Habitations 2022.

L'économie du territoire d'Alma compte un secteur primaire relativement important, surtout concentré en agriculture. Le secteur secondaire est dominé par la première transformation des métaux en raison de la présence du géant de l'aluminium Rio Tinto. L'industrie des pâtes et papiers se taille aussi une place de choix avec Résolu. On retrouve également des entreprises ayant plus de 100 employés mais la structure industrielle du territoire est dominée par les entreprises de moins de 100 employés. Le territoire compte sur un secteur tertiaire comparable à la moyenne régionale. Il est dominé par l'hébergement et les services de restauration. Les soins de santé et l'assistance sociale fournissent de nombreux emplois en raison, notamment, d'un hôpital et d'un centre de services communautaires (CLSC).

L'indice du milieu socio-économique (IMSE) calculé par le MEES annuellement nous aide à dresser un portrait plus juste du milieu socio-économique de notre clientèle. Sur une échelle allant de 1 à 10, les écoles ayant une cote de 1 à 3 sont des milieux dits favorisés, de 4 à 7 des milieux intermédiaires et de 8 à 10 des milieux défavorisés.

IMSE 2022-2023 des écoles primaires qui alimentent le PWD

Écoles primaires secteur centre	Indice de milieu socio-économique (IMSE) rang décile
<i>Albert-Naud</i>	6
<i>Saint-Julien</i>	6
<i>Saint-Joseph</i>	7
<i>Saint-Pierre</i>	2
<i>Saint-Sacrement</i>	7
<i>Notre-Dame</i>	5
<i>Saint-Antoine</i>	6

École secondaire	Indice de milieu socio-économique (IMSE) rang décile
Pavillon Wilbrod-Dufour	5

Source : INDICES DE DÉFAVORISATION DES ÉCOLES PUBLIQUES 2022-2023 sur le site education.gouv.qc.ca.

Pour le Pavillon Wilbrod-Dufour, son IMSE est au décile 5 le situant dans la moyenne provinciale des écoles publiques. Les IMSE des écoles primaires qui l'alimentent sont de 2 à 7, milieux intermédiaires.

L'école est située en milieu urbain. Les jeunes peuvent espérer trouver assez aisément des emplois à temps partiel pendant la période scolaire ou pendant l'été. Les familles disposent de nombreux services dans la municipalité. Le CLSC offre de l'aide aux parents et aux jeunes en difficulté. Un hôpital assure les soins de santé. Les loisirs sont nombreux. Le Centre sportif Mario-Tremblay attenant au PWD propose une offre variée. La natation, le patin, la course à pied, les sports de glisse au mont Villa Saguenay, les salles d'entraînement, rien n'est impossible. C'est la même situation sur le plan culturel. Il est possible de suivre des cours de musique, de faire du théâtre ou de fréquenter le cinéma. Tout est à proximité.

En ce qui concerne les études postsecondaires, les jeunes ont accès aux trois ordres d'enseignement. La formation professionnelle offre un vaste choix de programmes à l'intérieur même du centre de service scolaire ainsi que dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il y a 4 cégeps, dont un, à Alma et l'Université du Québec à Chicoutimi se trouve à moins d'une heure de route. Cette proximité des maisons d'enseignement est extrêmement importante puisqu'elle contribue à diminuer en partie l'exode des jeunes.

La communication entre la famille et l'école s'établit pour plusieurs raisons et de différentes façons tout au long de l'année. Voici sous forme de liste les moments et les moyens choisis par l'équipe-école.

- En août, les parents reçoivent une lettre officielle annonçant le début des cours et la procédure de la rentrée.
- Dans le parcours sport individualisé, tous les jeunes et au moins un parent sont rencontrés par le conseiller. Les parcours FMS et FPT/CFER font également des rencontres individualisées avec les parents. Pour le parcours à options et IPAC, ce sont des rencontres de groupe.
- Les parents sont invités par lettre à la remise des bulletins deux fois dans l'année. En 2022-2023, 52% des parents du parcours à options et 86,6% de ceux du sport individualisé se sont présentés à la remise du bulletin de novembre. Pour le bulletin de février 2023, 55% des parents du parcours à options et IPAC se sont présentés et 68% au sport individualisé. D'année en année, le taux de participation des parents à la remise des élèves au sport individualisé est supérieur à celui du parcours à options et IPAC.
- Au sport individualisé, les parents reçoivent chaque mois par courriel le grand fichier, c'est-à-dire l'état d'avancement du travail de son enfant.

- Les parents sont avisés des absences de leur enfant par téléphone deux fois par jour.
- Les motivations d'absences sont transmises à l'école par téléphone, par courriel ou par message dans l'agenda.
- Les parents sont avisés par téléphone ou par courriel selon la gravité du besoin de soutien ou de la gravité du comportement lorsque le jeune a besoin de soutien sur le plan académique ou si un comportement inacceptable a perturbé sa journée. Un courriel peut aussi être envoyé lorsque le jeune a été absent lors d'un travail important ou d'un examen.
- Les orthopédagogues assurent le suivi des jeunes qui ont des défis sur le plan académique par téléphone ou par courriel.
- Les plans d'intervention sont remis aux parents en format papier ou envoyés par courriel. Ils sont signés aussitôt qu'une modification est apportée.
- Tous les changements à l'horaire ou au calendrier, toute activité particulière sont signalés par lettre.
- Les portes ouvertes sont annoncées par l'intermédiaire des écoles primaires et elles sont très fréquentées par les familles des élèves de 5^e et de 6^e année. Elle permet de informer les élèves et les parents sur les programmes et les services offerts par l'école.
- Le Facebook des Lynx informe les parents sur les activités sportives et culturelles qui se tiennent à l'école ou en dehors de l'école.
- Lorsqu'un jeune présente des défis, les enseignants et les différents intervenants de l'école se montrent disponibles pour aider les parents à comprendre les enjeux liés au dossier scolaire et/ou au comportement de leur jeune dans le cadre scolaire. Les moyens de communication sont multiples. Cela peut être par téléphone, lors des rencontres de bulletin, par courriel ou bien par une rencontre en présentiel.

2.4 Collaboration de l'école et de la communauté

Au PWD, l'équipe-école travaille quotidiennement avec des partenariats, des fondations, des entreprises et des organismes municipaux et scolaires. Actuellement, nos partenaires sont :

- Club Seiko;
- Prisme culturel;
- Club Juvaqua;
- Espoirs pour le hockey Pee wee et le Bantam;
- Association régionale de soccer, ASR;
- Académie du baseball;
- Pugiliste pour la boxe;
- Ville d'Alma pour l'utilisation et la gestion des plateaux;
- Fondation des Lynx;
- Cégep d'Alma;
- Clinique de physiothérapie Marie-Christine Bouchard;
- Maison de l'espoir;
- Carrefour Jeunesse emploi;
- Portes ouvertes sur le lac;
- Centre Mamik.

Ces différents partenariats sont nécessaires et permettent aux élèves d'avoir accès à des entraîneurs qualifiés, d'augmenter leur niveau et leur volume d'entraînement, d'assurer des plateaux adaptés et du soutien financier pour certains événements.

Le PWD facilite la collaboration avec des professionnels de la santé pour tous ses élèves: un physiothérapeute, un médecin généraliste, un pédiatre et un orthopédiste offrent aux jeunes des soins et des conseils de santé répondant aux besoins spécifiques de l'entraînement sportif ainsi que les suivis dans des situations particulières, dont les commotions cérébrales. De plus, l'école collabore avec les policiers de la Sûreté du Québec dans le cadre du programme PIMS (Policiers en Interventions en Milieux Scolaires). Nous avons un policier qui offre de l'information aux jeunes sur la cybercriminalité ou l'application des différentes lois.

Le Carrefour Jeunesse emploi (CJE) a été particulièrement actif en 2022-2023 dans notre école. Des projets entrepreneuriaux avec des élèves ont été mis de l'avant à l'intérieur de nos murs tels qu'une friperie et une manufacture de CUP CAKE pour des événements spéciaux durant l'année. Également, le CJE a accompagné des élèves dont la persévérance scolaire était l'enjeu. Des plateaux tels que l'ébénisterie, la couture, ou autres ont permis à certains élèves de demeurer sur les bancs de l'école.

3. L'école

3.1 Caractéristiques liées à la réussite

<i>Taux de réussite aux épreuves ministérielles</i>			
	Taux de réussite juin 2019	Taux de réussite en juin 2022	Taux de réussite en juin 2023
<i>Français de 5e secondaire écriture (132520)</i>	58,8%	52,2%	80,1%
<i>Anglais de 5e secondaire interaction orale (134510)</i>	95,6%	98,6%	95,9%
<i>Anglais de 5e secondaire production écrite (134530)</i>	95,7%	96,4%	96,6%
<i>Histoire de 4e secondaire (85404)</i>	-----	-----	77,8%
<i>Mathématique C.S.T. de 4e secondaire raisonner (63420)</i>	59,7%	56,3%	74,5%
<i>Mathématique S.N. de 4e secondaire raisonner (65420)</i>	91,9%	69%	77,3%
<i>Science et technologie de 4e secondaire (55410)</i>	65,1%	64,1%	76,5%

Les taux de réussite de nos élèves ont augmenté de façon considérable en français écriture de la 5e secondaire. Les mesures d'intensification en écriture pour les élèves du deuxième cycle ont porté fruit. 80,1% de nos élèves ont réussi l'examen d'écriture. En mathématique, les mesures d'intensification mises en place pour les élèves ayant une vulnérabilité académique ont aussi été porteuses de succès avec un taux de réussite à l'examen du MEQ en CST de 4 qui a fait un bond de 18,2 points de pourcentage.

3.2 Développement durable

Depuis 2008-2009, le CFER (Centre de formation en récupération) a conclu une entente avec la Régie des Matières résiduelles (RMR) de Lac-Saint-Jean-Est en ce qui concerne la récupération de piles usées de toutes les écoles de notre centre de services scolaires. Le CFER poursuit donc sa mission en donnant un emploi à temps plein à une personne différente ayant complété sa formation dans le domaine du parcours de formation à l'emploi en récupération de textile.

Il existe plusieurs initiatives dans l'école en ce qui concerne le grand thème de l'environnement :

- Friperie de l'école;
- Bacs de recyclage accessibles dans toutes les pièces;
- Recyclage des piles;
- Caravane de promotion du développement durable dans divers milieux par les élèves du CFER;
- Revalorisation et vente d'uniformes usagés par les élèves du CFER;
- Parcours extérieur durant l'année visant à nettoyer la municipalité de ses déchets.

Pour l'année scolaire 2023-2024, il a été décidé qu'il y aurait un ministre de l'Environnement dans l'AGE.

3.3 Climat scolaire et règles de vie

Climat et sentiment d'appartenance

Nous travaillons constamment à la mise en évidence des valeurs de l'école : respect, rigueur et engagement. Aussi, les couleurs mauve et jaune représentent, depuis plusieurs années, l'ensemble de nos équipes sportives qui ont su, depuis le début des activités du sport étudiant, se dénicher une place parmi les meilleures.

Ces couleurs, et ce qu'elles représentent contribuent grandement au maintien du sentiment d'appartenance à notre milieu et à la fierté de nos élèves. Année après année, notre promotion de vêtements sportifs est de plus en plus populaire autant auprès des élèves que des enseignants.

Nous travaillons à ce que toutes nos équipes, autant celles du parascolaire (improvisation, ultimate, etc.) que celles des sports, deviennent des Lynx puisque tous les élèves du Pavillon Wilbrod-Dufour en sont.

Dans un esprit de solidarité avec leurs élèves, plusieurs enseignants s'habillent aux couleurs des Lynx le vendredi et lors des différentes journées ciblées.

Engagement

Notre école peut compter sur du personnel qui mise sur de saines relations entre l'adulte et le jeune par leur engagement dans leur milieu. Cet engagement rend le climat de travail harmonieux et agréable. De plus, le personnel est impliqué dans toutes les strates d'activités de l'école, qu'elles soient éducatives, sportives ou sociales.

Règles de vie

Le code de vie est bien présent au Pavillon Wilbrod-Dufour. Il est inscrit dans l'agenda de chaque élève et présenté en début d'année. Cette année, le code vestimentaire a été revu en collaboration avec les élèves pour le rendre plus inclusif.

Compétences sociales

Les jeunes du PWD fréquentent notre l'école entre l'âge de 11 et 18 ans. Quelques élèves ayant un code de difficulté peuvent demeurer jusqu'à 21 ans. En plus d'instruire et de qualifier, la mission de l'école est la socialisation des élèves. Pendant leur secondaire, l'école les soutiendra dans le développement de leurs compétences sociales par différents moyens. Voici les principaux moyens retenus par le Pavillon Wilbrod-Dufour :

- Dès l'arrivée en première secondaire, sous la supervision d'un enseignant et du technicien en loisir, les jeunes sont sollicités pour participer à la constitution du gouvernement étudiant. La participation des élèves et le dynamisme du gouvernement constituent des défis importants chaque année.
- Les tuteurs des différents groupes du parcours à options rencontrent les élèves au minimum 1 fois par semaine. Les conseillers (au volet sport individualisé), quant à eux, suivent le cheminement académique et comportemental de leurs élèves à raison de 15 minutes tous les jours à l'exception du vendredi.
- Dès la première secondaire, une technicienne de l'organisme Justice alternative rencontre les jeunes à travers le Programme VI-SA-VI (Vivre sans violence).
- En provenance du CLSC, une travailleuse sociale est disponible à temps complet alors qu'une infirmière est ici 3 jours semaine.
- Le service de psychoéducation outille les élèves sur les comportements adéquats à adopter.
- Les policiers éducateurs rencontrent fréquemment les élèves en ce qui concerne l'alcool au volant, la violence ou la cyberintimidation.
- Le Facebook de l'école souligne les bons coups des Lynx.
- Sur le plan comportemental, l'organisme Solidaire pour la vie rencontre les jeunes de 3^e secondaire tous les ans pour discuter de la prise en charge de sa santé mentale.
- Sur le plan de la toxicomanie, les élèves sont rencontrés au besoin individuellement par une technicienne en travail social. Celle-ci rencontre aussi les groupes régulièrement en ce qui concerne la prévention.
- De nombreuses activités sous la responsabilité des techniciens en loisirs sont organisées en suivant le calendrier habituel, Noël, Pâques, etc.
- Les jeunes peuvent participer à une vie culturelle riche. La participation du PWD aux « Grands talents » est toujours une des plus importantes dans la région.

- Les jeunes des premières nations qui fréquentent l'école ont un local où ils peuvent s'y retrouver, faire des travaux, discuter avec la technicienne en éducation spécialisée qui travaille à temps plein avec eux. Le mardi midi, ils ont la possibilité de dîner tous ensemble où ils échangent dans leur langue. Des activités de sensibilisation ont lieu chaque année (plume blanche).

Depuis 2015, le Pavillon Wilbrod-Dufour s'est associé avec la *Chaire de recherche sur la sécurité et la violence en milieu éducatif* de l'Université Laval. Tous les deux ans, le sondage est utilisé dans le but de récolter des informations en lien avec les diverses variables liées à la violence et à l'intimidation au sein de notre école. Le questionnaire QSVE-R s'adresse à l'ensemble des élèves et membres du personnel. Les résultats nous permettent d'identifier nos forces ainsi que nos défis dans le but d'ajuster nos interventions et activités de sensibilisation visant à prévenir les situations de violence et d'intimidation.

Après l'analyse des résultats pour l'année 2022-2023, nous pouvons affirmer que les jeunes ont confiance aux adultes de l'école et que notre système de dévoilement est efficace parce qu'ils dénoncent davantage les situations d'intimidation vécues.

Nous observons aussi un très bon sentiment de sécurité à l'école (à 94%). Les jeunes rapportent à 91% qu'ils ont de bonnes relations avec leurs enseignants. De plus, il est positif de constater que plus de 95% des jeunes ont des amis à l'école. Ces quelques chiffres nous permettent de croire que les jeunes se sentent bien dans notre école.

L'analyse du questionnaire nous permet aussi de faire ressortir quelques défis et nous nous sommes impliqués activement à mettre en place des actions pour améliorer les vulnérabilités suivantes :

- 55% des élèves perçoivent que les adultes n'interviennent pas lorsqu'un élève est ridiculisé ou exclu;
- Seulement 64 % des élèves perçoivent que les jeunes ont de bonnes relations entre eux et 51% interviennent lorsqu'ils sont témoins de violence entre les élèves;
- 44% des jeunes ont l'impression que les jeunes sont traités également;
- 28% des jeunes rapportent avoir subi de la violence verbale (insulté ou traité de noms).

C'est donc en se basant sur l'analyse de notre milieu que nous avons ciblé les objectifs suivants:

- 1- **Améliorer** la surveillance et l'intervention des adultes auprès des jeunes victimes et des témoins;
- 2- **Favoriser** la communication positive entre les jeunes (diminuer la violence verbale entre les jeunes);
- 3- **Diminuer** le nombre d'événements de violence et d'intimidation.

Le code de vie est revu annuellement, après une consultation auprès de l'équipe-école, du conseil d'établissement et des élèves. Depuis 2016, il a été simplifié afin de mettre l'accent sur les comportements attendus plutôt que sur les manquements. Nous avons basé les attentes comportementales sur les valeurs de l'école, soit le respect, la rigueur et l'engagement. Le code de vie peut ainsi servir à développer les compétences sociales et aider les élèves à devenir des citoyens responsables. Les règles ainsi que les conséquences sont bien identifiées dans une section de l'agenda. Elles sont présentées par les membres de l'équipe-école en classe à chaque début d'année et les parents doivent signer dans l'agenda après les avoir lues.

Le service à l'enseignement encadre bien l'intervention auprès de l'ensemble des enseignants afin de s'assurer l'adhésion aux règles de vie de l'école. Il s'assure également de leur application en collaboration avec les autres intervenants.

Deux agents de sécurité s'assurent du respect des règles conjointement avec l'ensemble du personnel. Cette année, sur l'heure du midi et aux heures des autobus en fin de journée, des membres du personnel font à tour de rôle des tours de garde (VIGIE) afin de contribuer au sentiment de sécurité des jeunes dans l'école et sur le terrain de l'école.

En ce qui concerne le protocole d'intervention en matière de violence et d'intimidation, l'école a établi une démarche plus claire d'intervention en trois éléments :

La trajectoire des signalements. Cette trajectoire précise qui doit intervenir lorsqu'il y a un événement de violence ou d'intimidation, à quel moment et comment le faire.

Les mesures de soutien aux victimes, aux auteurs et aux témoins.

Les sanctions applicables aux auteurs.

Ces deux mesures sont inscrites à l'agenda dans un encadré faisant bien la distinction entre les mesures de soutien et les conséquences éducatives graduées.

Il est évident que tous les adultes de l'école doivent et peuvent intervenir s'ils sont témoins d'une situation de violence ou d'intimidation. Il faut noter que l'équipe d'intervenants-conseils doit être interpellée pour assurer l'évaluation de la situation et le suivi aux différents acteurs impliqués (victimes, témoins, auteurs, parents).

Une formation a été donnée aux enseignants et aux membres du personnel de l'école afin de leur présenter le protocole et leur indiquer les démarches à mettre en place lorsqu'une situation de violence ou d'intimidation est vécue par nos élèves. Plusieurs rappels sur le phénomène ont été faits afin de s'assurer de la compréhension de tous.

Chaque événement de violence et d'intimidation est déclaré et consigné dans un rapport sommaire de plainte (consigné de façon confidentielle dans un cartable unique) et dans un rapport annuel.

Les membres du comité « plan de lutte » sont activement impliqués dans l'organisation de plusieurs activités de prévention de la violence et de l'intimidation tout au long de l'année.

Environ 10 rencontres se sont déroulées durant l'année 2022-2023 et le comité est reconduit d'année en année. Ce même comité est consulté annuellement sur les objectifs à prioriser pour l'année suivante en se basant sur les résultats de l'année.

Cette année, dans le plan de lutte, nous avons précisé clairement les rôles de chacun pour rendre plus efficaces les interventions lorsqu'une situation se produit. Nous avons inscrit clairement les responsabilités de tous les membres impliqués (premiers intervenants, deuxième intervenant, l'élève victime, l'élève témoin ou les auteurs ainsi que les parents). Nous croyons que ces précisions pourront donner confiance à tous les acteurs et rendre notre école encore plus saine et sécuritaire.

Malgré les efforts pour faire cesser la violence et l'intimidation, il existe malheureusement encore des situations où des jeunes en vivent. Des activités d'information et de sensibilisation sur le sujet sont prévues chaque année. Voici la liste des activités de prévention qui ont eu lieu en 2022-2023 :

- Atelier de sensibilisation sur l'intimidation en classe
- Ateliers de prévention sur les violences amoureuses (CALACS)
- Pièce de théâtre Léa et Loïc ayant comme sujet les violences amoureuses
- Ateliers de prévention « Vivre sans violence » (Justice alternative)
- Comité « Milieu de vie »
- Surveillance par les agents de sécurité
- Vigie par les membres du personnel dans les moments de transitions
- Présence d'adultes rassurants et à l'écoute (Classe ressource, service de psychoéducation, intervenants-conseils)
- Affichage dans l'école
- Protocoles d'intervention en place (Toxicomanie, situation de crise, bataille, intimidation, sexto)
- Journée de sensibilisation contre la violence et l'intimidation (Journée mauve)
- Journée de sensibilisation à la bienveillance (Journée sois smat)
- Formation sur l'intimidation et la violence
- Formation: mieux comprendre le monde autochtone – valorisation identitaire et sécurisation culturelle
- Présence d'étudiants en Techniques policières sur les terrains extérieurs de l'école
- Réalisation de midi-causeries sur différents sujets (relations amoureuses, orientation sexuelle, etc.).

Dans les dernières années, le « vapotage » est devenu populaire chez les jeunes. Les jeunes fument beaucoup moins la cigarette, mais c'est un phénomène inquiétant pour des raisons de santé, bien sûr, mais également pour des questions de supervision. Les élèves n'ont pas la permission de « vapoter » à l'école ni sur le terrain de l'école. Nous faisons des efforts de sensibilisation et d'intervention intensive pour diminuer cette mauvaise habitude. Cependant, la popularité de cette pratique est très en vogue et le nombre de jeunes qui vapotent est encore trop grand.

Ce qui survient à notre école, est que les élèves se rejoignent à l'endroit où ils ont le droit de le faire et s'y regroupent en grand nombre. Cet endroit (appelé « le bloc » par les jeunes) est près de l'école, sur la ligne du stationnement du Centre Mario Tremblay, à 25 mètres de la porte des élèves de l'école. Donc ils s'y rejoignent facilement et rapidement. Cet endroit est sans surveillance et nous constatons que plusieurs événements de violence s'y produisent (batailles, insultes, menaces...). Nous avons pris des mesures concrètes pour nous assurer que nos jeunes soient en sécurité dans les alentours de l'école, y compris à cet endroit. Nous avons augmenté la surveillance et un comité a été mis en place pour créer un meilleur environnement. Plusieurs activités et interventions ont été organisées par un comité fait **PAR** et **POUR** les jeunes avec des membres de l'école et de la communauté. Nous croyons que c'est peut-être en partie pour cette raison que les situations de violence ont diminué à cet endroit.

Dans un esprit de collaboration, les policiers de la SQ sont toujours en support avec les intervenants de l'école et interviennent à notre demande pour sensibiliser ou intervenir lorsque des situations sont portées à notre attention.

En 2017, nous avons mis à la disposition des élèves, une boîte vocale pouvant recevoir des dénonciations de façon confidentielle et indirecte. Ainsi, en plus de pouvoir parler à un adulte directement d'un événement vécu, les élèves qui ne souhaitent pas le faire en personne peuvent dénoncer en tout temps du jour ou de la nuit. Un adulte prend les messages tous les matins et pourra s'assurer d'une intervention rapide sur la situation rapportée. Cette méthode n'est pas très utilisée, nous allons ajouter des boîtes de dénonciation disponible dans les secrétariats, ainsi plusieurs méthodes de dénonciations confidentielles seront à la disposition des jeunes.

Nous pouvons compter sur une équipe d'agents de sécurité qui met au premier plan la prévention et la relation de confiance. Ce choix permet à nos élèves de se sentir en sécurité et de pouvoir compter sur des adultes significatifs. Leur présence est plus importante lors des moments où les élèves circulent librement dans l'école tels que les récréations, les midis et à la fin des cours.

Pour l'équipe du PWD, la prévention et l'intervention en matière de violence et d'intimidation sont une priorité. Nous mettons beaucoup d'énergie à mettre en place des activités favorisant l'harmonie et un environnement sain et sécuritaire. Voir annexe 2 le résumé du plan de lutte au Pavillon Wilbrod-Dufour.

3.4 Structures collaboratives

Plusieurs structures déjà en place dans l'école permettent d'alimenter les collaborations entre le personnel afin de favoriser les apprentissages des élèves. L'équipe des directions en fait le pilotage. Le projet éducatif est le cœur qui oriente les actions aux quotidiens. Celui-ci est représenté par un comité où siègent plusieurs enseignants en provenance des différents parcours et de différentes disciplines ainsi que des membres du personnel non enseignant. La direction ainsi que les toutes les directions adjointes y sont présentes également. L'ensemble du personnel enseignant est également consulté en ce qui a trait aux orientations, objectifs et cibles proposés afin que nos actions au quotidien avec les élèves permettent de travailler sur nos vulnérabilités en ce qui concerne la réussite de tous nos élèves.

Les communautés d'apprentissages (CAP) offrent une plage de collaboration disciplinaire vraiment riche pour les enseignants. Piloté par une direction ou une direction adjointe, les CAP permettent dans un premier temps d'analyser en profondeur les compétences des élèves et de cerner les forces et vulnérabilités propres à chaque discipline, à chacune des compétences disciplinaires, à chaque niveau scolaire. Les échantent et la concertation permettent de mettre en place des moyens soutenus au service des apprentissages des élèves.

Une enseignante et une conseillère d'orientation siègent sur le comité *Évaluation des apprentissages* du centre de services scolaire. Ce comité a comme mandat de soutenir les équipes-écoles sur tout ce qui touche l'évaluation des élèves.

3.5 Vie scolaire et comités

Une gamme variée d'activités sportives offertes en option, en concentration, en danse-études et en sport-études permet aux élèves d'explorer leurs intérêts et de découvrir de nouvelles passions tout en développant leur potentiel et leur talent à différents niveaux. L'école peut compter sur d'importantes infrastructures pour la pratique du sport, des loisirs et des activités culturelles. Ces infrastructures sont occupées entre 10 et 15 heures par semaine par les jeunes garçons et filles en sport individualisé. L'organisation scolaire a été orientée pour améliorer la santé des jeunes.

Les infrastructures sont partagées avec la ville d'Alma et avec différents partenaires dont le Prisme culturel, le club Seiko, le Juvaqua, l'Académie de baseball, l'Association régionale de soccer, Cardio boxe ainsi que les Espoirs AA. Le sport au PWD n'est pas que scolaire, il est ouvert sur le monde.

Tous les ans, une semaine de compétitions « personnel/élèves » permet aux jeunes de voir des adultes, souvent des modèles, dans d'autres contextes que professionnels. Des compétitions plus sérieuses, telles que le tournoi provincial de hockey scolaire, sont présentées chaque année.

Plusieurs activités sont mises sur pied afin de répondre adéquatement aux besoins des jeunes et aux attentes des parents. Il est possible pour notre clientèle de prendre connaissance de ces activités parascolaires en consultant l'offre de loisirs dans un dépliant, dès le début de l'année scolaire. Notre milieu s'efforce d'offrir une banque d'activités variées qui rejoint autant les filles que les garçons. Elle touche les volets culturel, sportif et social. Lors de l'assemblée générale en avril, nous avons remis à chacun un bilan des différentes activités réalisées cette année.

Voici sous forme de liste les activités proposées :

- Salle de musculation;
- Sports d'équipe comme le volleyball et le basketball;
- Badminton;
- Participation aux « Grands talents »;
- Participation à « Opti-Math »;
- Gouvernement étudiant;
- Comité culturel : voyages, conférenciers invités, courts métrages, salon du livre;
- Sorties sportives, planche à neige, ski;
- Radio étudiante;
- Aménagement de l'annexe, improvisation;
- Cuisine;
- Ouverture de la bibliothèque sur l'heure du midi;
- Échecs;
- Cuisine;
- Podcasts;
- Activités liées aux thèmes de l'année : Noël, St-Valentin, Pâques, etc.

Avec l'aide du gouvernement étudiant, nos élèves sont consultés afin de s'assurer que les activités choisies répondent à leurs besoins. Notre service de loisirs s'assure que les coûts des inscriptions soient accessibles à l'ensemble de la clientèle.

Pour les élèves en difficulté, les activités parascolaires peuvent jouer un rôle important dans la relance de leur motivation. Régulièrement, des élèves, pour qui un plan d'intervention prévoit l'inscription à une activité, sont référés au service des loisirs par la direction dans le but de leur trouver un élément de motivation scolaire.

Dans toutes nos interventions avec les élèves, nous privilégions la prise d'initiative, la responsabilisation, le respect et le travail en équipe. Nous sollicitons leur engagement dans les activités pour susciter leur intérêt, augmenter leur sentiment d'appartenance et ainsi développer des habitudes de vie saine et active compatibles avec la persévérance scolaire.

Comme nos élèves ont deux heures différentes pour le repas et que nous avons une clientèle de près de 1153 élèves, cela a rendu l'organisation du parascolaire différente au cours des dernières années. L'activité la plus populaire est la salle de jeux où plusieurs jeunes se retrouvent pour jouer au billard et au tennis sur table. En ce qui concerne la salle de musculation, seulement les élèves inscrits peuvent l'utiliser en dehors des heures de cours.

L'une des valeurs de l'équipe de direction du PWD est le leadership partagé et un leadership efficace à la demande de l'équipe-école. D'ailleurs, l'équipe d'enseignants a ciblé le corrélat du leadership efficace. Pour ce faire, la concertation prend une place prépondérante. Concrètement, de nombreux comités sont responsables du bon fonctionnement et de la vie de l'école. Voici sous forme de liste les principaux comités actifs au PWD :

1. Le comité de la rentrée;
2. Le comité d'intervenants-conseils;
3. Le comité sport individualisé;
4. Le comité du plan de lutte contre la violence et l'intimidation;
5. Le comité social;
6. Le comité d'organisation scolaire;
7. Le CPPE;
8. Le conseil d'établissement;
9. Le comité postvention;
10. Le comité des normes et modalités;
11. Le comité EHDAA;
12. Le comité du plan de projet éducatif;
13. Le comité de la persévérance;
14. Le comité culturel.

3.6 Santé et bien-être

La couleur que s'est donnée le Pavillon Wilbrod-Dufour à travers ses options et ses concentrations sportives ainsi que par ses sports-études est directement reliée aux saines habitudes de vie. Sur le plan de l'alimentation, les jeunes se regroupent à la cafétéria pour le repas du midi. Des tables rondes, un éclairage naturel et une vue sur l'extérieur leur permettent de passer cette heure de façon agréable et confortable. Le menu de la Coopsco offre des repas variés et souvent équilibrés. Cette coopérative a le souci d'afficher régulièrement des informations sur une alimentation saine.

Du point de vue de la santé mentale des élèves, plusieurs programmes dont on a déjà parlé sont proposés aux jeunes afin de les aider à atteindre un bien-être. La semaine de la persévérance scolaire est soulignée tous les ans par des activités le matin ou le midi. La pièce Impact est présentée aux jeunes du deuxième cycle chaque année.

3.7 Intégration des technologies de l'information et de la communication

Outre le fait que les élèves du volet IP@C travaillent exclusivement avec des tablettes, l'informatique est intégrée dans la classe par plusieurs enseignants dans l'école. Ceux-ci organisent des projets où les élèves sont amenés à faire des recherches sur Internet. Ils peuvent aussi avoir besoin de faire des présentations de toutes sortes supportées par la technologie. L'école dispose de chariots où sont rangés des IPAD réservés au premier cycle du parcours à options et des ordinateurs portables pour le reste de l'école. De nombreux enseignants ont intégré le TBI dans leurs pratiques éducatives de toutes sortes de façons.

3.8 Services complémentaires

Les programmes de services d'aide psychosociaux sont couverts à temps plein par trois psychoéducatrices à temps plein, dont une, à deux jours par semaine. Elles sont disponibles sur rendez-vous ou en urgence selon les besoins. Elles planifient et mènent différentes activités sur l'estime de soi, la violence, l'intimidation, etc. pour tous les élèves de l'école. Le service hors-jeu est aussi sous leur responsabilité. Elles sont appuyées dans leur travail par une équipe de techniciennes en éducation spécialisée. Celles-ci s'occupent de la classe d'accueil et certaines ont un rôle intervenants-conseils. Les techniciennes en éducation spécialisée sont au quotidien avec les jeunes ciblés afin de les aider à actualiser les moyens mis en place dans leur plan d'intervention.

Toujours en ce qui concerne les services d'aide, la prévention des toxicomanies est aussi assurée par une intervenante à temps plein. Elle planifie et mène différentes activités. Par exemple, le programme Mosaïque débuté au primaire et poursuivi par « Préventure » au secondaire et la pièce de théâtre « Impact » sur la conduite en état d'ébriété après un bal. L'éducatrice en prévention des toxicomanies collabore également avec le policier éducateur, l'infirmière scolaire et le travailleur de rue.

Le service d'orientation est assuré par deux conseillères à temps plein. Elles accompagnent les élèves dans leur choix de carrière. Étant les spécialistes du cheminement scolaire des élèves, les conseillères sont également les gardiennes de leur cheminement. Elles sont responsables du classement des élèves, des inscriptions et participent au plan d'intervention des élèves ayant des parcours scolaires atypiques.

Les activités proposées s'échelonnent tout au long du secondaire en commençant par la transition du primaire vers le secondaire jusqu'à la transition vers la formation professionnelle, le cégep ou encore vers la formation générale des adultes. L'accompagnement des élèves dans toutes leurs transitions scolaires et professionnelles est assuré par ce service.

Les orthopédagogues sont en soutien auprès des élèves sur le plan académique à l'intérieur de la classe, au sein de différents groupes de besoin et en individuel. Les offres de services sont déterminées selon les besoins des jeunes. Il y a deux orthopédagogues au sport individualisé, une au parcours IPAC et une au parcours à options.

Les techniciens de laboratoire et d'informatique contribuent à la réalisation de projets de toutes sortes initiées par les enseignants.

Le CIUSS contribue aussi à soutenir nos élèves avec une infirmière préventionniste et une travailleuse sociale présentes à l'école.

Un professionnel et un technicien en loisir assurent à notre école une vie scolaire dynamique. Plusieurs galas, voyages, spectacles, activités sportives jalonnent le parcours scolaire des jeunes. Les techniciens coordonnent les activités du gouvernement étudiant. Le professionnel est attiré à la coordination des différents sports-études avec les différents partenaires externes à notre école.

4. La classe

4.1 Climat et gestion de classe

Les enseignants du PWD ont pour la majorité un local où ils dispensent leurs cours. Ils peuvent donc l'aménager à leur guise. Certains préfèrent séparer les bureaux pour du travail individuel, d'autres choisissent la dyade alors que des tables hexagonales sont utilisées en IP@C.

Les locaux des orthopédagogues sont aménagés différemment. Des tables de travail plus grandes permettent de travailler en équipe.

Les règles de vie sont expliquées clairement par les enseignants en début d'année et elles sont inscrites dans l'agenda de l'élève. Certaines particularités peuvent exister d'une classe à l'autre dans la mesure où elles sont orientées vers un mieux vivre ensemble.

La gestion du comportement

Une équipe d'intervenants-conseils soutient les enseignants dans l'encadrement et dans la mise en place de plan d'action pour les élèves selon la problématique ciblée. Des rencontres régulières entre intervenants-conseils des différents parcours scolaires sont planifiées pour développer une vision commune afin d'intervenir le plus adéquatement auprès des élèves.

Les enseignants ont tous suivi des formations afin de mieux gérer les situations de crise susceptibles de se présenter en classe. En plus, les intervenants-conseils, les agents de sécurité et les directions sont faciles à joindre, lorsque la situation l'exige, par les téléphones installés dans chaque local de l'école.

La prévention étant la meilleure intervention, toute l'équipe des intervenants-conseils se réunit une fois par mois pour analyser les cas d'élèves à risque sur le plan du comportement. Des rencontres sont aussi à l'horaire des tuteurs, des conseillers et des enseignants une fois par cycle afin de faire le tour des élèves qui leur sont confiés. De plus, les intervenants-conseils de la voie régulière se rencontrent une fois par cycle pour réfléchir aux interventions pertinentes à poser auprès des élèves plus à risque. Dans la voie sport individualisé, des rencontres sont planifiées avec la direction, la psychoéducatrice et les intervenants-conseils toutes les semaines.

Les élèves ont un sentiment d'appartenance important à leur voie. Au premier cycle, en IP@C, les jeunes achètent et portent volontiers des vêtements identifiés. C'est la même chose pendant tout le parcours au secondaire des élèves en sport individualisé. Certains finissants ont même acheté des briques pour signaler leur passage au PWD.

4.2 Pratiques pédagogiques

4.2.1 Agir tôt

L'agir tôt est une de nos trois prémisses qui nous a guidés dans l'élaboration de notre plan de mise en œuvre pour la réussite de tous nos élèves 2023-2028. Les deux autres prémisses étant les services centrés sur les élèves au cœur de la classe et rendre l'élève autonome.

Les enseignants de français, en collaboration avec les orthopédagogues, vérifient trois des cinq sphères d'intervention en lecture, c'est-à-dire la fluidité, le décodage et la compréhension, en se servant d'un texte lu à haute voix par l'élève. Ce dépistage oriente l'enseignant de français sur les notions dont il doit porter une attention particulière chez certains élèves dans la classe. Les deux autres sphères tout aussi importantes, soit la motivation et le vocabulaire, sont travaillées par des interventions universelles au groupe-classe.

Par la suite, selon les vulnérabilités plus persistantes en lecture chez quelques élèves, il y a formation des sous-groupes de besoin où l'accompagnement se donne par l'orthopédagogue. Les interventions ciblées dans ces sous-groupes au premier cycle permettent aux élèves de recevoir un enseignement stratégique. La recherche montre en effet que des interventions ciblées, intensives, sur une période de quelques semaines, permettent d'obtenir de bons résultats en lecture.

L'organisation de notre service en orthopédagogie pour les élèves du premier cycle est une priorité pour notre école. Plusieurs fois par année, le comité EHDA se penche sur la répartition des services et sur le type de services à offrir compte tenu des profils des élèves. L'agir tôt s'installe dès l'arrivée au secondaire par l'entremise des informations reçues par les enseignants de 6^e année lors du passage primaire-secondaire.

4.2.2 Lecture

Il est maintenant prouvé que les résultats obtenus en français lecture et en écriture sont prédictors de la réussite académique ultérieure des élèves. La lecture est une préoccupation très importante dans la classe de français, mais également dans la majorité des autres disciplines. La capacité en lecture est d'ailleurs majoritairement citée comme la difficulté chez les élèves qui réussissent moins bien en histoire, en science, en mathématique et même en anglais.

La lecture est au cœur de notre projet éducatif. Un des trois objectifs pour les 5 prochaines années sera directement lié à la lecture. Les moyens priorisés par les équipes disciplinaires sont travaillés à tous les niveaux scolaires en histoire, science, mathématique, anglais et bien sûr en français. Par exemple, au 2^e cycle en histoire, l'inférence est travaillée plus spécifiquement. La recherche des mots-clés, celle de l'idée principale et le résumé sont des stratégies qui peuvent être modélisées et sollicitées en sciences ou en mathématiques.

Tous les enseignants souhaitent que leurs élèves soient motivés face à la lecture.

Plusieurs moyens pédagogiques sont utilisés :

Lire sur le Ipad	Prendre le temps de lire aux élèves	Utiliser des liseuses
Participer à des ateliers littéraires	Prendre le temps de parler de ses propres lectures aux élèves	Prévoir un combat des livres
Choisir des textes liés à la culture autochtone	Développer son « Répertoire personnalisé en lecture » suggéré dans le PFEQ;	Diriger des lectures avec des séries de livres pour la classe ou en cercle de lecteurs
Participer à des concours de lecture	Emprunter des livres numériques par la BANQ	Fréquenter la bibliothèque

La bibliothèque est bien garnie. Le choix des ouvrages se fait par des suggestions de la part des enseignants ou de la part des élèves. On trouve des revues, des albums et des expositions sont fréquentes pour mettre en évidence les nouveautés. Il y a la collection raconte-moi permettant de faire des ateliers d'écriture. Une technicienne en documentation vérifie si les suggestions passent le test du SQT (le service québécois de traitement documentaire), qui permet de valider la qualité et l'éthique des lectures proposées. Elle vérifie aussi que les goûts des jeunes soient respectés.

Les enseignants de français ont aussi organisé la visite du Salon du livre. L'activité est très appréciée par les jeunes. Ils reviennent fiers et les corridors résonnent de discussions passionnées par les rencontres d'auteurs et de romans. L'activité du Salon du livre contribue à travailler la sphère de la motivation.

4.2.3 Écriture

Le deuxième objectif de notre projet éducatif est lié à l'écriture. Les résultats à l'examen du ministère écriture en 5^e secondaire nous indiquent qu'une amélioration est souhaitable pour la réussite de tous nos élèves.

L'enseignement universel de l'écriture s'appuie sur la dynamique des trois compétences. Les jeunes lisent des textes variés, les observent, dégagent certaines ressources linguistiques, discutent de la pertinence de ces ressources en groupes et sont amenés à les réinvestir dans des productions écrites. Le matériel pédagogique est structuré par des situations d'apprentissage construites de cette façon.

En ce qui concerne plus spécifiquement l'orthographe, critère qui présente un défi pour toute la francophonie, elle est travaillée avec des démonstrations, de l'exercitation et certaines interventions dites innovantes comme la dictée 0 faute. L'équipe des enseignants de français utilise une grille de consignation des difficultés orthographiques. L'élève consigne ses erreurs et peut mieux observer son amélioration d'une production écrite à l'autre. Les enseignants se servent du retour à l'oral pour communiquer les rétroactions à l'élève.

Dès la première lecture, cela permet à l'enseignant de dresser le portrait de chaque élève en écriture selon les critères suivants : orthographe, vocabulaire, procédés d'écriture, regroupement des paragraphes, organisation des idées et planification d'un texte (voir le référentiel en écriture). Une première rétroaction est faite en grand groupe suivi d'une rétroaction individuelle pour chaque élève. Les différents critères en écriture sont commentés par l'enseignante, et ce, en tablant sur la qualité du texte.

À partir des portraits des élèves et de l'analyse des résultats après le premier bulletin, des sous-groupes de besoin sont identifiés pour recevoir un accompagnement structuré sur l'écriture.

Pour y parvenir, des sous-groupes d'aides d'environ 10 élèves par groupe sont organisés à partir des constats au premier bulletin de novembre. Une intensification des services est mise en place après le 2^e bulletin afin d'offrir une meilleure préparation aux examens pour les élèves présentant une vulnérabilité en écriture. Au deuxième cycle, les élèves de 5^e secondaire sont priorisés compte tenu de l'examen du ministère en écriture. Toutefois, les élèves de secondaire 3 et 4 ont également droit à des services d'intensification en écriture.

Au premier cycle, l'orthopédagogue donne le soutien et au deuxième cycle, des enseignants de français sont libérés pour offrir ce service. Il a été établi par l'équipe d'enseignants que l'enseignement de l'orthographe devrait être la priorité. Le choix de l'approche pédagogique s'est arrêté sur la dictée 0 faute et l'enseignement sur les concepts de base devait être retravaillé (par exemple le m devant le b et le p).

4.2.4 Mathématiques

En mathématiques, les enseignants utilisent particulièrement la démonstration pour exposer les notions et concepts au programme de chaque niveau. L'enseignant dégage une démarche structurée que le jeune est invité à utiliser de façon systématique. Les notions au programme sont intégrées dans des situations problèmes variées et significatives en lien avec la vie courante, c'est ce qui permet au jeune de trouver du sens à son apprentissage.

Le questionnement et l'exercisation permettent à l'enseignant de cibler les élèves à risque et de leur fournir de l'aide plus spécifique si nécessaire. Pour tous les niveaux de mathématique, du soutien est offert aux élèves présentant des vulnérabilités. Au premier cycle, l'aide majoritairement apportée par les orthopédaugues. Quant aux élèves du 2^e cycle, des sous-groupes de besoin ou bien de l'aide individualisée sont proposés aux élèves ciblés par l'équipe d'enseignants en mathématique, la conseillère d'orientation et la direction adjointe.

Un enseignement d'appoint d'une dizaine d'heures est offert aux élèves inscrits en mathématique avancée SN à grand risque d'échec. Les élèves ciblés peuvent bénéficier d'un enseignement intensif sur les notions des mathématiques régulières CST et ainsi se présenter à l'examen du ministère. Cela permet aux élèves d'obtenir minimalement les mathématiques de 4^e secondaire, lesquelles sont essentielles à l'obtention du diplôme d'études secondaire (DES).

En collaboration avec la conseillère en orientation, les élèves de 3^e secondaire ayant échoué leur 2^e secondaire en mathématique sont ciblés dès le début de l'année. Les noms sont transmis aux enseignants de mathématique concernés. Des documents abrégés sur les notions essentielles en mathématique de 2^e secondaire permettent une révision de plusieurs concepts mathématiques. Selon le parcours, l'organisation des services de soutien peut différer, mais l'objectif demeure le même, soit de consolider les notions essentielles en mathématique de 2^e secondaire, notions que l'on sait essentielles pour la réussite des mathématiques de 3^e et 4^e secondaire.

4.3 Soutien aux élèves à risque et EHDA

Afin de soutenir les élèves à risque, les enseignants et les orthopédagogues travaillent en équipe selon la pyramide d'intervention à l'intérieur des groupes où ces élèves se retrouvent. Au deuxième niveau d'intervention, ils répondent ensemble aux questions plus fréquentes de ces élèves. Ils sont deux pour reformuler les explications. Ils sont aussi deux pour les stratégies de lecture liées aux questions.

Certains élèves seront invités à travailler en sous-groupes toujours à ce deuxième niveau d'intervention. Certains élèves, demandant une intervention très spécifique, seront vus par l'orthopédagogue en individualisé.

Au début de l'année et à tous les bulletins, la liste des élèves ciblés est revue. L'aide apportée à chacun est remise en question; elle est alors reconduite ou des ajustements sont apportés. Chaque fois, les parents sont avisés des modifications. Au deuxième cycle, un accompagnement par l'orthopédagogue se poursuit pour les élèves codifiés et/ou avec des aides technologiques.

Pour les autres élèves, les orthopédagogues tendent à les rendre autonomes et s'assurent que l'élève maîtrise et utilise adéquatement les stratégies d'apprentissage au quotidien. Au 2^e cycle, le soutien aux notions d'apprentissage est offert par les enseignants spécialistes.

Les élèves qui ont besoin de différenciation dans leur parcours scolaire sont accompagnés par les enseignants disciplinaires concernés et par l'orthopédagogue. Ces élèves vont se voir attribuer des objectifs plus petits et morcelés afin de leur faire vivre des réussites. Certains élèves sont préparés par l'orthopédagogue à passer un examen.

Nos interventions sont basées sur les grandes orientations : 1- agir tôt; 2- agir dans la classe et 3- rendre l'élève autonome.

4.4 Devoirs et leçons

Pour soutenir les élèves dans leurs défis académiques, les périodes flexibles au parcours à options sont utilisées pour terminer des travaux, pour aller chercher des explications supplémentaires sur des notions non comprises, reprendre un examen ou encore pour travailler davantage dans une discipline afin d'améliorer ses résultats scolaires. Au sport individualisé, les retraits des élèves du sport lorsque cela est nécessaire, permettent de rétablir l'avancement des disciplines ciblées par un retard et/ou une difficulté académique.

5 Les élèves

5.1 Compétences en français et en mathématique

La réussite ou l'échec en français et en mathématiques est reconnu par la recherche comme un facteur prédictif de la persévérance ou de l'abandon scolaire. Ce sont des disciplines dont les compétences influencent la réussite dans d'autres disciplines. La pandémie a obligé les enseignants à se concentrer sur l'enseignement des essentiels. Cette année, nous sommes revenus à une normalité, mais le niveau du développement des compétences en mathématique et surtout en français est préoccupant.

Le français

Selon les données transmises par les Services éducatifs sur les résultats provisoires des matières à sanction juin 2019, juin 2020 et juin 2021, le Pavillon Wilbrod-Dufour a connu une hausse importante depuis juin 2019, année de référence sans COVID. En effet, les taux de réussite sont passés de **75,2%** en juin 2019 à **93,1%** en juin 2020 et à **90,3%** en juin 2021.

Juin 2022 a connu une chute importante en français. Le taux se situe à **65,5%** soit une baisse de **24,8%** comparativement à juin 2021. Toutefois en comparant avec l'année 2019 avant pandémie, l'écart entre les deux taux de réussite est moins important soit de **9,7** points de pourcentage. L'intensification des essentiels mis en place en français de 5e secondaire a certainement impacté sur la remontée impressionnante du taux de réussite en juin 2023 à l'examen du ministère en français qui se situe à **80,1%**.

Les mathématiques

Selon les résultats provisoires des matières à sanction, le taux de réussite des élèves en mathématiques CST de 4^e secondaire a subi une hausse importante de **13,5** points en juin 2020 le situant à **79,4%** comparativement à un taux de **65,9%** en juin 2019. Et pour juin 2021, le taux de réussite en CST de 4^e secondaire se situe à **73,9%**. Juin 2022 a connu une baisse de **6,9** points de pourcentage le situant à **67%**. Également, le taux de réussite en mathématiques SN de 4^e secondaire a connu lui aussi une remontée de **5.1** points de pourcentage le situant à **91,9 %** en juin 2020. En juin 2021, il se situe à **87,2%**. Quant au taux de réussite en maths SN de 4, il est demeuré stable en juin 2022 à **87,1%**. En juin 2023, il y a une remontée des taux de réussite aux examens du ministère en SN de 4 de **8,3** points de pourcentage et de **18,2** points de pourcentage CST de 4.

Cheminement des élèves / Qualification

Voici les taux de diplomation et de qualification depuis l'année de référence sans COVID en 2018-2019. Le taux de diplomation des élèves éligibles au DES est un de nos objectifs de notre plan de mis en œuvre.

	Année de référence 2018-2019	Année 2019- 2020	Année 2020- 2021	Année 2021- 2022	Année 2022- 2023
Taux de diplomation des élèves éligibles au DES	74,6%	92,5%	88,2%	66,7%	88,4%
Taux de certification FMS			81%	53%	68%
Taux de certification FPT			100%	100%	100%

Notre objectif de maintenir un taux de diplomation au moins **74,6%** a été dépassé. Le taux de diplomation de juin 2023 se situe à **88,4%**. Le moyen mis en place portant sur l'intensification en français et en mathématiques a donné un impact particulièrement important sur le taux de réussite à l'épreuve unique en français écriture de la 5e secondaire impactant inévitablement de façon positive le taux de diplomation des élèves de la 5e secondaire qui est passé à 88,4% en juin 2023. L'intensification en groupe de besoin priorisé pour les élèves de 5e secondaire en écriture est en partie responsable de l'augmentation du taux de réussite à l'examen du MEQ en français écriture qui est passé de **52,2%** en juin 2022 à **80,1%** en juin 2023.

L'objectif de maintenir un taux de qualification en FMS supérieur à **75%** en juin 2023 n'a pas été atteint. Sur les 31 élèves inscrits, 21 ont reçu la certification portant le taux à **68%**. Nous sommes toutefois satisfaits de ce taux puisque cette clientèle possède plusieurs défis. En effet, plusieurs raisons expliquent la non-certification des dix élèves comme par exemple, l'absentéisme, manque de motivation marquée envers les métiers semi-spécialisés, manque d'engagement et ce malgré l'encadrement offert à chacun d'eux par les enseignants et l'équipe du personnel non enseignant qui gravitent autour d'eux.

5.2 Transition et approche orientante

Un accompagnement structuré est offert dans le cheminement des élèves de la première à la cinquième secondaire ainsi que dans les différents parcours.

Le passage du primaire au secondaire est une étape importante dans le cheminement scolaire d'un jeune, probablement aussi important si non plus que ses premiers jours de classe au primaire. Le monde de l'éducation est unanime sur la nécessité d'accorder un grand soin à ces étapes.

Les Services éducatifs de notre centre de service soutiennent les écoles primaires et secondaires dans la coordination des étapes essentielles de cette transition délicate. Puisque, au secteur centre, l'élève fait le choix de son école sur la base de ses intérêts personnels, ces différentes étapes sont vécues conjointement avec l'autre école.

Voici, sous forme de liste, ce que l'équipe-école a choisi de mettre en place pour faciliter les transitions. Vous retrouverez en annexe de façon détaillée, l'ensemble de ces mesures.

- Dès la cinquième année du primaire, les élèves sont invités aux portes ouvertes des écoles secondaires qui se tiennent à l'automne chaque année.
- Tous les élèves de 6^e année sont invités, avec leurs parents, aux portes ouvertes généralement tenues en octobre. Ce premier contact leur permet de recueillir l'information nécessaire en ce qui concerne l'offre de chaque école.
- En janvier, les intervenants psychosociaux des écoles primaires et secondaires rencontrent tous les élèves de 6^e année pour discuter avec eux de la transition vers l'école secondaire.
- En février, les parents des élèves de 6^e année sont rencontrés par les intervenants psychosociaux ainsi que par les conseillers d'orientation. La rencontre permet d'outiller les parents pour accompagner leur enfant vers le secondaire, présenter les projets particuliers et les options des deux écoles de même que les modalités d'inscription.
- Toujours en février, dans la semaine qui suit la rencontre des parents, les conseillers d'orientation se rendent dans chaque classe pour présenter les choix qui s'offrent aux élèves et répondre aux questions.
- En mars, les enseignantes de 6^e année et les directions de chaque école passent les dossiers de tous les élèves qui seront accueillis en première secondaire à une délégation de l'équipe-école du PWD.
- Une journée est également réservée avec les conseillères d'orientation afin de rencontrer individuellement les familles qui ont besoin de recevoir davantage d'informations.
- Vers la fin du mois de mai, tous les élèves de 6^e année ayant choisi le PWD viennent visiter l'école pendant un avant-midi. Les jeunes confirment leur choix, font prendre leur photo, connaissent le nom de la personne avec qui ils vont partager un casier. Ils visitent les lieux et rencontrent le personnel de l'école.

- La première journée d'école en septembre est structurée de façon à ce que le jeune se sente accueilli. Il intègre son groupe d'appartenance composé autour du volet choisi. Il recevra aussi tous les documents administratifs habituels.
- Plusieurs activités sont planifiées afin de servir de tremplin à l'élève. Elles permettent aux jeunes, pendant la dernière année du primaire, de vivre les activités sportives proposées à l'école et de se projeter vers le début du secondaire.
- Sur le plan pédagogique, la direction et l'orthopédagogue présentent au tuteur ou au conseiller tous les élèves dont il est responsable dès les premiers jours de septembre.
- Les enseignants quant à eux sont avisés des difficultés, du soutien prévu et des forces des élèves très tôt dans le même mois.
- Lorsque l'élève en difficulté arrive au deuxième cycle, il continue à avoir de l'aide, mais il a été préparé à être autonome par l'équipe d'orthopédagogues.
- Une procédure est mise en place par les services éducatifs pour le transfert des dossiers des élèves se destinant vers les parcours FMS, CFER et exploration de la formation professionnelle.
- Le service d'orientation organise différentes activités tout au long du parcours de l'élève qui facilite les transitions vers les études postsecondaires, les parcours et l'éducation des adultes. Des visites sont organisées pour les élèves qui se dirigent vers les parcours FMS, CFER et l'éducation des adultes. Pour les études postsecondaires, les élèves ont accès à des activités telles que : élèves d'un jour en formation professionnelle et collégiale, travailleur d'un jour, la visite du Cégep et des centres de formation professionnelle, etc. Ces activités préparent l'élève à une autre transition tout aussi importante.

5.3 Motivation et aspirations scolaires

Le dernier portrait traitant des différents aspects liés au climat et à la violence à l'école a été fait en 2022-2023 avec le QSVE-R. Dans ce rapport, il est possible de voir certains indicateurs de la motivation des élèves du PWD.

Les jeunes disent à 91% entretenir de bonnes relations avec leurs enseignants et les enseignants rapportent à 97 % avoir de bonnes relations avec leurs élèves. Dans une proportion de 80%, ils disent aussi que les enseignants les aident à réussir.

73% des jeunes affirment avoir le goût d'apprendre à leur école et 74% qu'ils aiment y venir. Ces pourcentages sont légèrement à la baisse dans les dernières années. L'expression de cette baisse est probablement multifactorielle et difficile pour nous à expliquer. Les hypothèses émises sont que les 3 voies d'apprentissage répondent peut-être moins au sentiment d'aimer venir à l'école. Aussi, peut-être que la compétition s'est installée entre les voies.

La relance des finissants

Chaque année, au mois de décembre, une relance des finissants des élèves de 5^e secondaire de l'année précédente est effectuée par le service d'orientation afin de connaître leur cheminement scolaire ou autre. Ce portrait nous aide à mesurer leur motivation et leurs aspirations scolaires.

Pour l'année 2021-2022, la relance montre que 92,0% ont poursuivi leurs projets d'études tandis que 3% se trouvent sur le marché du travail.

Parmi les 92,0% qui ont poursuivi leurs études, 58,0% étaient inscrits dans une formation collégiale, 5,0% dans une formation professionnelle et 19,0% ont intégré la formation générale des adultes. La relance de l'année scolaire 2021-2022 montre une diminution des inscriptions en formation professionnelle de 6% et une augmentation considérable d'inscription à la formation générale des adultes de 14%. Les élèves qui n'ont pas obtenu le DES en juin 2022 se sont majoritairement inscrits à la formation générale des adultes pour compléter les préalables manquants pour l'obtention du DES.

5.4 Profil de sortie de l'élève

Le profil de sortie des élèves élaboré par le Centre de services scolaires Lac-Saint-Jean, sera un guide important pour notre école dans l'accompagnement du développement du plein potentiel de chaque élève afin qu'il puisse devenir :

Un être critique et créatif

- Capable de discernement et de pensée critique;
- Capable d'innovation, d'ingéniosité et de créativité.

Un être autonome, équilibré et épanoui

- Capable d'adopter de saines habitudes de vie;
- Ayant une conscience de soi et une confiance en ses capacités pour s'entreprendre;
- Capable de faire des choix en cohérence avec ses aspirations et pour l'atteinte d'un équilibre personnel.

Un être engagé et ouvert sur le monde

- Ayant un comportement écoresponsable;
- Ayant une maîtrise des compétences liées à la collaboration et à la communication;
- Capable de participation citoyenne et d'engagement social.

6 Le personnel

6.1 Insertion professionnelle

L'équipe d'enseignants est relativement stable depuis plusieurs années. De nouveaux enseignants se joignent à cette équipe. Ils viennent remplir des tâches à temps partiel ou remplacer un enseignant pour une période souvent indéterminée.

Il arrive que des enseignants d'expérience, permanents, en provenance d'une autre école choisissent de s'intégrer à l'une de nos voies de formation. Ils sont bien sûr appuyés par l'équipe d'enseignants de la discipline, mais aussi soutenus par l'équipe d'enseignants ressources. La démarche d'accompagnement telle que proposée par le Service des ressources humaines est supervisé par les directions adjointes d'unité.

L'intégration est souvent laborieuse pour les nouveaux enseignants qui joignent le sport individualisé. Il faut bien sûr qu'ils s'approprient les modules, mais surtout ils doivent s'approprier tout le fonctionnement ce qui représente un défi important. Dès juin, c'est-à-dire après l'affectation, ils sont rencontrés afin d'anticiper le travail à faire en septembre. Dès le début de l'année, les enseignants ressources soutiennent les nouveaux arrivants. Une rencontre en petit groupe d'abord puis une autre avec toute l'équipe du sport individualisé permettent d'éclairer chacun. Il va sans dire qu'un guide est compris dans le matériel lors de l'arrivée au PWD. Quant à l'équipe des services complémentaire, elle demeure assez stable d'une année à l'autre.

6.2 Développement professionnel

Conscient de son devoir de respecter l'article 21 de la Loi sur l'instruction publique, l'équipe d'enseignants du PWD souhaite assister à des formations adaptées à ses besoins.

Les CAP sont animés par la direction ou les directions adjointes et des ressources externes qui se partagent les huit disciplines au programme. Elles sont tenues lors des journées pédagogiques, mais aussi à l'intérieur du calendrier scolaire.

Certains enseignants rencontrent aussi le conseiller pédagogique individuellement à l'intérieur de l'horaire puisqu'il est présent dans l'école.

Les communautés d'accompagnement permettent un moment de rencontre et d'échange en équipe disciplinaire ou en équipe disciplinaire cycle afin porter une réflexion et une évaluation sur nos pratiques éducatives, de développer des compétences et d'uniformiser des stratégies d'enseignement et d'apprentissage. Le défi reste de faire progresser chaque communauté d'apprentissage afin qu'elle soit au service du projet éducatif.

Il est évident qu'à ces CAP, où les sujets spécifiques de travail sont choisis en équipe, s'ajoutent les formations proposées par les Services éducatifs. Quelques enseignants suivent les cohortes d'enseignement stratégique. D'autres ont approfondi la connaissance de l'informatique. Les formations de groupe, comme « Au cœur de l'ouragan » sur l'intimidation, sont suivies par la majorité de l'équipe.

6.3 Mobilisation et engagement

Les enseignants du PWD le choisissent et y restent. Le taux de stabilité tourne autour de 90%. On peut donc penser qu'ils sont satisfaits de leur vie à cette école tant dans leurs relations avec des collègues qu'avec la direction.

Le comité d'organisation scolaire, du projet éducatif et le conseil des enseignants sont toujours complets, ce qui montre bien que l'équipe est mobilisée sur le choix des objectifs poursuivis par l'école.

En ce qui concerne l'engagement du personnel lors des activités avec les jeunes, on peut constater la présence du personnel lors des différentes compétitions pendant la semaine de sports personnel/élèves. Le personnel est également présent lors des différents galas qui se tiennent pendant l'année scolaire.

Section B

1. Analyse de la situation

Atteinte de notre premier objectif

Notre objectif de maintenir un taux de diplomation au moins **74,6%** a été largement dépassé. Le taux de diplomation de juin 2023 se situe à **88,4%**. Le moyen mis en place portant sur l'intensification en groupe de besoin en **français** et en **mathématique** en utilisant les pratiques pédagogiques de modélisation et de rétroaction a impacté de façon considérable sur les taux de réussite à l'épreuve unique en français écriture de la 5e secondaire et en mathématique C.S.T. de la 4e secondaire. Également, les équipes collaboratives qui se sont formées lors du travail accompli en communauté d'apprentissage en français ont servi de levier à orienter les pratiques pédagogiques communes et à améliorer la collaboration pédagogique entre enseignants disciplinaires.

Le taux de réussite à l'examen du MEQ en français écriture qui est passé de **52,2%** en juin 2022 à **80,1%** en juin 2023. Également, nous avons connu une augmentation du taux de réussite en mathématique C.S.T. de 4e secondaire passant de **56,3%** en juin 2022 à **74,5%** en juin 2023. Cela a contribué à augmenter le taux de diplomation des élèves de la 5e secondaire qui est passé à **88,4%** en juin 2023.

Atteinte de notre deuxième objectif

L'objectif de maintenir un taux de qualification en FMS supérieur à **75%** en juin 2023 n'a pas été atteint. Sur les 31 élèves inscrits, 21 ont reçu la certification portant le taux à **68%**. Nous sommes toutefois satisfaits de ce taux puisque cette clientèle relève plusieurs défis. En effet, plusieurs raisons expliquent la non-certification des dix élèves comme par exemple l'absentéisme, manque de motivation marquée envers les métiers semi-spécialisés, manque d'engagements, et ce malgré l'encadrement offert à chacun d'eux par les enseignants et l'équipe du personnel non enseignant qui gravitent autour d'eux.

Consultations de l'équipe-école

Durant l'année 2022-2023, nous avons déployé une consultation beaucoup plus importante auprès du personnel enseignant et non enseignant du Pavillon Wilbrod-Dufour. Sachant que nous nous préparons à renouveler les objectifs de notre projet éducatif pour les années 2023-2028, nous nous sommes fait le devoir de consulter les enseignants en équipe disciplinaire en deux temps durant l'année, soit une première consultation pour chaque équipe disciplinaire à l'automne et une deuxième à l'hiver. Ces deux consultations par discipline ont permis d'établir un portrait plus juste et partagé de nos forces et de nos zones de vulnérabilité. Les équipes se sont exprimées sur plusieurs points communs tels que le tutorat, les périodes flexibles, l'organisation des services aux élèves HDAA, le soutien aux apprentissages dans la classe apportant ainsi des pistes de solution pour améliorer les services rendus pour la réussite de tous nos élèves.

À partir des constats énoncés par les équipes disciplinaires à la suite des deux rencontres de consultation et de l'analyse des résultats des élèves, le comité du projet éducatif a proposé trois objectifs à poursuivre pour les 5 prochaines années. Des rencontres en CAP disciplinaire ont parallèlement permis de déterminer les moyens qui seront être mis en place pour l'année 2023-2024

1.1 Forces

Le Pavillon Wilbrod-Dufour se démarque par son offre de service très diversifié où chaque élève peut y trouver sa place. Les trois voies d'entrée qui sont le parcours à options, le parcours IPAC et le parcours en sport individualisé permettent aux élèves de s'inscrire dans une voie qu'il a choisie et qui correspond à ses intérêts. Cela a pour effet d'améliorer la motivation et la persévérance scolaire.

Le sentiment d'appartenance des élèves et du personnel est très fort au Pavillon Wilbrod-Dufour. Nous le constatons par l'habillement aux couleurs des Lynx, et ce autant chez les élèves que chez les enseignants. Également, les enseignants et le personnel vont encourager les élèves lors parties sportives.

Le système d'encadrement structuré et bien implanté offert aux élèves par le biais du tuteur/conseiller, les intervenants-conseils, les différents professionnels non enseignants, la direction et les directions adjointes permettent un soutien efficace de l'élève autant au niveau comportemental qu'au niveau académique.

Les plateaux sportifs et culturels auxquels l'école a accès pour développer le potentiel des élèves est sans aucun doute un atout essentiel pour notre école. D'ailleurs plusieurs élèves en provenance des autres centres de services scolaires s'inscrivent au Pavillon Wilbrod-Dufour dans un sport-étude ou encore une concentration sportive afin de se développer comme élève athlète.

1.2 Zones de vulnérabilités

Les vulnérabilités communes et transversales ressorties lors des consultations en rencontre disciplinaire sont:

- La lecture : la compréhension des consignes et le lexique (vocabulaire disciplinaire);
- L'écriture;
- L'engagement de l'élève (la motivation).

1.3 Facteurs explicatifs

Pour la lecture, le vocabulaire disciplinaire est, selon l'équipe-école, un facteur important qui explique en partie les difficultés des élèves dans les différentes disciplines. Le manque de connaissance sur le sens des mots joue défavorablement sur la réussite des élèves. La lecture étant une compétence transversale pour toutes les disciplines, des pratiques partagées entre les enseignants et universelles doivent être mises de l'avant afin de poursuivre l'amélioration de la compétence en lecture. Des nuances s'observent selon la discipline enseignée, mais la majorité des enseignants d'entendent pour dire que la lecture est un facteur de vulnérabilité chez nos élèves qui nuit à leur réussite. Que l'on parle d'une difficulté à comprendre les consignes, d'une difficulté à comprendre le sens de certains termes disciplinaires, cela nuit aux apprentissages des élèves.

En écriture, l'orthographe est le critère le moins bien réussi chez nos élèves lors de l'examen du ministère en écriture 5e secondaire. Selon nous, plusieurs élèves ne prennent pas le temps d'appliquer les mesures de correction. En juin 2023, nous avons eu une amélioration marquée de la réussite en écriture à l'examen du MEQ en 5^e secondaire. L'intensification avec des élèves ciblés et une fréquence bien déterminée dans le temps mise en place en sous-groupe de besoin en écriture a donné une remontée remarquable dans les taux de réussite. Il faut donc poursuivre les mesures de soutien en écriture pour les prochaines années.

L'engagement des élèves dans leur parcours académique est selon plusieurs enseignants, déficient. Plusieurs élèves ne s'engagent pas, ne font pas leurs devoirs, ne remettent pas leurs travaux, s'absentent de leur cours, sont passifs en classe, etc. Cela peut s'expliquer de plusieurs façons par exemple par le manque de sens aux apprentissages, l'absence d'objectif professionnel, le manque de levier motivationnel pour certains élèves qui ne trouvent pas d'options ou de projets particuliers qui les stimulent à venir à l'école, le manque de sentiment d'appartenance, etc. Le tutorat, étant reconnu comme une pratique gagnante d'accompagnement des élèves, est déjà bien implanté dans le parcours en sport individualisé.

Le tuteur, appelé le conseiller, rencontre ses élèves tous les jours du lundi au jeudi pour effectuer le suivi académique et comportemental s'il y a lieu. Cette rencontre est obligatoire. Au parcours à options, le tutorat est également implanté, mais fonctionne différemment. Les tuteurs rencontrent obligatoirement leurs élèves une fois par semaine.

2. Priorités stratégiques

2.1 Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles

Les prémisses retenues par l'équipe-école du PWD pour guider nos interventions sont :

- Agir tôt;
- Services centrés sur l'élève au cœur de la classe;
- Rendre l'élève autonome.

Enjeu 1

Le premier enjeu sur lequel nous allons déployer des actions concrètes est la compétence de nos élèves en littératie

[Capacité d'une personne, d'un milieu et d'une communauté à comprendre et à communiquer de l'information par le langage sur différents supports pour participer activement à la société dans différents contextes](#) (Nathalie Lacelle, UQAM; Lizanne Lafontaine, UQO; André C. Moreau, UQO; Rakia Laroui, UQAR).

Orientation

Notre orientation vise l'amélioration des compétences en lecture et en écriture chez nos élèves.

Objectif 1

Diminuer de **5** points de pourcentage la proportion d'élèves dans la zone de vulnérabilité de **65%** et moins en français, mathématique, anglais, histoire ou science.

Année de référence juin 2023: **59,3%**.

Cible d'ici juin 2028: 54,3%

Indicateurs :

- Pourcentage d'élèves ayant un résultat égal ou inférieur à **65% en français compétence lecture**
- Pourcentage d'élèves ayant un résultat égal ou inférieur à **65% au sommaire en mathématique**
- Pourcentage d'élèves ayant un résultat égal ou inférieur à **65% en anglais compétence compréhension de texte**

- Pourcentage d'élèves ayant un résultat égal ou inférieur à **65% au sommaire en histoire**
- Pourcentage d'élèves ayant un résultat égal ou inférieur à **65% au sommaire en science**

Objectif 2

Augmenter le taux de réussite moyen des 5 dernières années de **10** points de pourcentage à l'épreuve unique d'écriture, en langue d'enseignement de la 5^e secondaire.

Moyenne des taux de réussite épreuve unique des 5 dernières années juin 2017 à juin 2023: **60,8%**.

Cible d'ici juin 2028 : 70,8%

Indicateurs

- Taux de réussite de l'épreuve obligatoire en français de 2^e secondaire.
- Taux de réussite à l'épreuve unique d'écriture, en langue d'enseignement de la 5^e secondaire.

Enjeu 2

Le deuxième enjeu identifié par l'équipe-école est l'engagement des élèves (la motivation).

Orientation

Assurer un milieu de vie structurant et sécurisant pour tous les élèves.

Objectif

Rendre l'élève actif dans ses apprentissages et dans la vie de l'école.

Cible d'ici juin 2028 : taux de participation de 100% aux périodes tutorat/conseil.

Indicateur

- Taux de participation aux périodes tutorat/conseil.

Ce sont nos priorités stratégiques sur lesquelles nous travaillerons au cours des cinq prochaines années afin d'améliorer la réussite de tous nos élèves.

Annexe 1 : Tableau détaillé des 3 étages

Rez-de-chaussée	Premier étage	Deuxième étage
Bureaux administratifs et secrétariat central	Bureaux administratifs et secrétariat du volet parcours à options et IP@C	Bureaux administratifs et secrétariat volet sport individualisé
Infirmierie	Salle de réunion	Salle de réunion
Bureau des agents de sécurité	Salle de pause pour le personnel	Salle d'appoint pour le dîner
Salle de réunion	Salles d'enseignants	Salles des enseignants
Bureaux de techniciens en loisirs (2)	Bureaux de professionnels en psychoéducation (2)	Locaux de classe (32)
Centres sociaux (3)	Bureau d'une travailleuse sociale	Bureaux des professionnels du service d'orientation (2)
Radio étudiante	Bureaux des techniciennes en éducation spécialisée (2)	Bureaux des professionnels en psychoéducation (2)
Salle de jeux	Bureau de l'intervenante en toxicomanie	Bureau d'appoint pour intervenant externe
Annexe	Classe d'accueil	Classe musée
Bibliothèque	Laboratoires de sciences (6)	Locaux FMS (2)
Cafétéria	Locaux de classe (17)	Un laboratoire de science
Gymnases (4)	Laboratoires technologiques (3)	Locaux des orthopédagogues (2)
Palestre	Classes outils (2)	
Vestiaires sportifs gymnases (4)	Classe cuisine	
Piscine	Salle Guillaume-Côté	
Vestiaires piscine (4)	La Tanière	
Salle Gymnasco (cheerleading)	Le service à l'apprentissage	
Salle d'entraînement	Locaux des orthopédagogues (2)	
Locaux d'arts visuels (2)	Local du service autochtone	
Local de musique		
Salle de spectacles Michel-Côté		
Centre d'archives		
Centre multi ressources		
Local soutien informatique FP		
Laboratoire créatif		
Locaux du FPT/CFER		

Pavillon Wilbrod Dufour

Résumé du Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

POUR UN MILIEU SAIN ET SÉCURITAIRE

À notre école

Notre école secondaire Nombre d'élève : 1121

Garçons : 642 Filles : 479

Elle offre trois volets d'apprentissage et des parcours particuliers:

Parcours à option; Sport individualisé; IPAC; CFER, FMS, Explo de la FP.

Les valeurs qui soutiennent toutes les interventions sont : **Respect, rigueur et engagement.**

Nos résultats

En 2019 (prendre note du délai COVID), un questionnaire en partenariat avec la Chaire de recherche de l'Université Laval a été administré aux élèves de la 1^e à la 5^e secondaire ainsi qu'aux membres du personnel et aux parents désirant le compléter. Comme vous pourrez le constater, nos résultats en moyenne sont excellents. Voici quelques pourcentages associés à la violence et l'intimidation :

POUR LES ÉLÈVES:

Sentiment **de**

Portrait de la situation

1 Augmenter la communication positive entre les

2 Diminuer le nombre d'événement de violence et prévenir les

#3 Assurer une surveillance active lors des moments de transition

CONFLIT:

Le conflit est un désaccord ou une mésentente entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue ou parce que leurs intérêts s'opposent. Le conflit pour entraîner des gestes de violence. Les conflits sont nécessaires pour apprendre, ils font partie de la vie. Ils peuvent se régler soit par la négociation, soit par la médiation. L'intimidation n'est pas un conflit, c'est une agression.

Définitions

VIOLENCE:

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant comme effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité, à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

INTIMIDATION:

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le Cyberespace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse ou de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

QUELQUES ACTIONS DE L'ÉCOLE POUR PRÉVENIR

- Passation du sondage SEVEQ et analyse;
- Journée du Ruban Mauve;
- Plan de lutte et trajectoire des signalements;
- Révision des mesures de soutien et sanctions annuellement;
- Formation et implication de tout le
- Activité de prévention de la violence et de l'intimidation;
- Affiche de sensibilisation;
- Boîte vocale (confidentielle) et affiche pour informer les jeunes du protocole
- Intervenant conseil (Service de soutien à l'enseignement);

ACTIONS DE L'ÉCOLE SI ELLE CONSTATE UN GESTE INAPPROPRIÉ

Au moment où un acte est constaté :

Intervention immédiate par l'adulte témoin.
Soutien, écoute et intervention auprès de la victime.
Demande formelle de cesser les comportements auprès des auteurs.
Référence à l'intervenant conseil pour assurer le suivi et la consignation de la situation (rapports

Sanctions possibles :

Avertissement (verbal ou écrit). Confiscation d'un objet.
Geste réparateur. Remboursement ou remplacement du matériel, travaux communautaires. Réflexion écrite. Retrait de privilège. Reprise du temps perdu (retenue, pédagogique, etc.). Excuses (privées ou publiques) verbales ou écrites. Suspension interne ou externe. Travaux supplémentaires.

Mesures de soutien et d'encadrement :

Accompagnement individuel de la victime, des témoins et des auteurs
Protocole d'intervention clair et connu de tout le personnel.
Intervention rassurante pour les victimes et les témoins

Suivi :

Rencontre systématique avec les victimes et des auteurs impliquées.
Appel aux parents des victimes et des auteurs pour les informer des démarches engagées et de l'efficacité des interventions.
Enseignement des comportements positifs auprès des auteurs

MOYENS POUR SIGNALER UNE SITUATION

L'élève et les parents doivent aller voir un adulte de l'école, n'importe lequel des membres du personnel, et dénoncer la situation. C'est le membre du personnel qui doit faire une première évaluation de la situation (violence, intimidation ou conflit) et ensuite signaler à l'intervenant conseil l'évènement.

L'élève et les parents peuvent aussi téléphoner sur la boîte vocale 6334 et expliquer la situation de façon confidentielle. Les messages sont pris à tous les matins et le suivi sera fait.

Vous pouvez obtenir de l'assistance auprès de la personne désignée par la commission scolaire:

L'application des mesures de soutien et des conséquences s'effectueront à la suite de l'analyse du profil de l'élève, ainsi qu'au regard de la nature, de la gravité et de la fréquence des comportements de celui-ci. Ainsi, la direction se donne un droit de réserve de passer à une étape supérieure selon la gravité

Pour signaler une situation dans le transport scolaire:

Contactez la direction responsable de l'élève : Nancy Lachance (6307), Katie Desbiens (6304), Nicolas Couture Bradette (6320) et Émilie Lapointe (6320)

Nous nous engageons à assurer la confidentialité de toute situation déclarée et nous apportons du soutien aux victimes, aux témoins et aux auteurs de violence ou d'intimidation.